

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre, à 11h00, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

**Convocation faite le 20 septembre 2024**

**Nombre de délégués en exercice : 48**

**Nombre de délégués présents : 22**

**Nombre de votants : 27**

**Nombre de voix : 92**

**Présents titulaires (20) :**

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers  
Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes  
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise  
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac  
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités  
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord  
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax  
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements  
Monsieur Olivier GEORGIADES pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux  
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême  
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais  
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut  
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

**Présents suppléants (2) :**

Madame Marie-Christine BOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Marsan  
Monsieur Gérard CHAUSSET pour Bordeaux Métropole

**Pouvoirs (5) :**

Madame Sylvie AUBERT à Monsieur Frankie ANGEBAULT  
Monsieur Claude BAUDIN à Madame Pascale BELLE  
Monsieur Eric BERNARD à Monsieur Xavier DANÉY  
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY à Monsieur Alain DUBOURDIEU  
Monsieur Alain LECOINTE à Monsieur Dominique SIX

**Absents Excusés (28) :**

Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers  
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole  
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud  
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais  
Monsieur Florian CHANTEGREIL pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux  
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud  
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
La Communauté d'agglomération Val de Garonne  
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes  
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités  
Madame Véronique GLEYZE pour la Communauté d'agglomération du Marsan  
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole  
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais  
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême  
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités  
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan  
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo  
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. Monsieur Frankie ANGEBAULT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il a acceptées.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2024**

**DELIBERATION 2024\_032 : ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création de Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

**Vu** les statuts de Nouvelle-Aquitaine-Mobilités,

**Vu** le règlement intérieur de Nouvelle-Aquitaine-Mobilités,

**Considérant** qu'il convient d'élire un nouveau délégué titulaire suite au décès d'un membre,

**Considérant** la candidature déclarée de Monsieur AULANIER Benoist,

Le candidat étant connu, il est procédé au vote. Les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 27
- nombre de bulletins blancs et/ou nuls : 0
- nombre de voix exprimées : 92
- nombre de voix en faveur du candidat déclaré : 92

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :**

- **De nommer Monsieur Benoist AULANIER comme délégué titulaire de la Commission d'Appel d'Offres.**

**La composition de la Commission d'Appel d'Offres est ainsi modifiée :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Benoist AULANIER	Mme Claude MELLIER
Monsieur Alain LECOINTE	Monsieur Didier PORTRON
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY	Madame Frédérique CHARPENEL
Monsieur Olivier GEORGIADES	Monsieur Bruno FLEURY
Monsieur Michel GERMANEAU	Monsieur Jean-Luc MARTIAL

- **D'autoriser le Président à prendre tous les actes et mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.**

**Le secrétaire de séance,**



**Frankie ANGEBAULT**

**Le Président,**

Signé électroniquement par : Renaud LAGRAVE  
Date de signature : 02/10/2024  
Qualité : Signature des documents PDF par le président  
de Nouvelle-Aquitaine Mobilités

**Renaud LAGRAVE,**

Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)